CONVENTION DE SCOLARISATION - Année scolaire 2023-2024

DEME- BTS

FORMULAIRE A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION

un seul formulaire par famille

RECTO /VERSO

NOM – PRENOM du RESPONSABLE PAYEUR.....

ELEVES SCOLARISES au Groupe Scolaire ND CAMPOSTAL et GOUAREC

Nom – Prénom	Classe	Régime (1)

(1) **E** pour Externe – **DP** pour Demi-Pensionnaire– **P** pour Pensionnaire

DEMATERIALISATION DES FACTURES - SUIVI DE VOTRE SITUATION FINANCIERE

A tout moment, grâce à vos identifiants **RESPONSABLE**, vous pouvez consulter votre situation financière personnelle et vos factures sur **Ecole Directe (icône €). Les** factures ne feront pas l'objet d'une édition papier

CHOIX DU MODE DE REGLEMENT

Madame, Monsieur , ---------- déclarent avoir reçu et pris connaissance des tarifs pour l'année 2023-2024 et s'engagent à acquitter la contribution des familles, les frais divers ainsi que les dépenses liées au statut de leur enfant (1/2 pension, internat) et opte(nt) pour le type de règlement suivant :

☐ ***A RECEPTION DE FACTURE*** ou par acomptes à votre convenance

☐ ***PAR PRELEVEMENTS*** automatiques mensuels (au 15 de chaque mois) :

- ☐ coordonnées bancaires inchangées
- ☐ nouvelles coordonnées bancaires : **je complète l'autorisation de prélèvement au verso et joins un RIB**

MAJORATION FACULTATIVE

Dans le contexte actuel de crise, le Conseil d'Administration de l'OGEC a décidé de mettre en place un dispositif de solidarité destiné à aider financièrement les familles de l'établissement se trouvant ponctuellement en situation difficile. Aussi, si vous le souhaitez, vous pouvez participer à l'abondement de ce fonds de solidarité en cochant une case ci-dessous :

Je choisis la MAJORATION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE (montant annuel par famille)

☐ 50 € ☐ autre montant : _____ €

(Cette majoration figurera sur la facture annuelle)

Signature

A _____ Le _____

Protection des données : Conformément au nouveau règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), les parents disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernnant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.

Médiation de la consommation : Pour tout litige entre les parents et l'établissement (décision disciplinaire, résiliation dou contrat de scolarisation, impayés, fonctionnement de l'établissement, etc., les parties s'éfforceront de le résoudre à l'amiable, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves (APEL). A défaut d'accord amiable, conformément au code de la consommation, les parents ont la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation suivant : Société de Médiation Professionnelle (SMP) 24 rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX (www.mediateur-consommation-smp.fr)

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA
Année scolaire 2023-2024

A COMPLETER

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'OGEC ND de CAMPOSTAL et GOUAREC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions l'OGEC ND de CAMPOSTAL et GOUAREC.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

DEBITEUR

Nom, Prénom : _____

Adresse : _____

_____

CP - Ville _____

France

CREANCIER Identificaiton du créancier
Emetteur ICS FR74ZZZ389879

OGEC NOTRE-DAME DE CAMPOSTAL ET GOUAREC

5 Place du Bourg Coz

22110 ROSTRENEN

France

IBAN [FIRI_I_] [_I_I_I_] [_I_I_I_] [_I_I_I_] [_I_I_I_] [_I_I_I_] [_I_I_]

BIC [_____]

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif ☒

A _____ Le _____
Lieu Date

Signature :

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque

REGLEMENT DES FACTURES PAR : (à cocher)

☐ 100 % Madame et Monsieur
☐ 100 % Madame ou ☐ 50 %
☐ 100 % Monsieur ou ☐ 50 %

JOINDRE OBLIGATOIREMENT UN RIB

Protection des données : Conformément au nouveau règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), les parents disposent d'un droit d'accès et de rectification des informations concernant leur enfant. Pour exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernnant, les parents pourront s'adresser au chef d'établissement.
Médiation de la consommation : Pour tout litige entre les parents et l'établissement (décision disciplinaire, résiliation dou contrat de scolarisation, impayés, fonctionnement de l'établissement, etc., les parties s'éfforceront de le résoudre à l'amiable, avec l'aide de l'Association des Parents d'Elèves (APEL). A défaut d'accord amiable, conformément au code de la consommation, les parents ont la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation suivant : Société de Médiation Professionnelle (SMP) 24 rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX (www.mediateur-consommation-smp.fr)